

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

DEMANDE DE PPCMOI NO 2025-0006 : MONTÉE D'ARGENTEUIL, LOT 2 826 671

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

1. Le 21 mars 2025, le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté le premier projet de résolution no 2025-03-066 autorisant la demande de PPCMOI no 2025-0006 : montée d'Argenteuil, lot 2 826 671.
2. **À CET EFFET, UNE ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE aura lieu, vendredi 25 avril 2025, à 18 h**, à l'église, 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard ; au cours de laquelle, le maire expliquera la demande de PPCMOI no 2025-0006 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.
3. La demande no 2025-0006 vise à permettre l'aménagement d'un sentier forestier, sur une pente naturelle de terrain d'au plus 34,8 %, ayant pour objectif d'effectuer en hiver une coupe forestière d'assainissement et de jardinage, alors que l'article 402 du règlement de zonage no 634 prescrit : *tout [...] ouvrage doit être réalisé sur une pente naturelle de terrain d'au plus trente (30) pour cent (%)*.
4. Le lot 2 826 671 est situé dans la zone visée H-056, alors que ses zones contiguës sont: E-043, H-044, E-055, H-057, E-065, H-066, le tout tel qu'illustré sur un extrait du plan de zonage ci-dessous:



5. Le premier projet de résolution no 2025-03-066 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter et peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité ou sur rendez-vous à l'hôtel de ville, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le 9 avril 2025.


Marrie-Hélène Gagné,
Directeur général et Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, directrice générale et Greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché et publié une copie de l'avis ci-dessus, le 9 avril 2025, à chacun des endroits suivants : sur l'immeuble visé, à l'Hôtel de Ville, à l'église, dans le journal Accès et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 9 avril 2025.



Marie-Hélène Gagné,
Directeur générale et Greffière-trésorière par intérim